

# Compte – rendu de séance du conseil municipal

## *Compte - rendu de la séance du Conseil Municipal du 11 Juin 2024*

M. PICHARD	<b>P</b>	R. GUEHENNEUX	<b>P</b>	N. DORE	<b>AE</b>
Y. MOREUL	<b>P</b>	M. MAINGUY	<b>P</b>	T. ECHELARD	<b>P</b>
J.Y. LIMOUX	<b>P</b>	M. RIO	<b>AE</b>	D. TERRAT	<b>P</b>
I.RECOURSE	<b>P</b>	F. DINEL	<b>P</b>	F. DURAND	<b>P</b>
D. CHAUMORCEL	<b>P</b>	C.GAUTIER	<b>P</b>	JF.BARRE	<b>P</b>
C. CONOIR	<b>P</b>	A.RISSEL	<b>P</b>		
A. SELLIN	<b>AE</b>	A.RONXIN	<b>AE</b>		

*P= présent AE=absent excusé A=absent*

Mr RONXIN a donné pouvoir à Mr LIMOUX, Mme SELLIN a donné pouvoir à Mr PICHARD, Mr RIO a donné pouvoir à Mr CHAUMORCEL et Mme DORE a donné pouvoir à Mme MOREUL

Mme MAINGUY est arrivée à 19h10 et a pris part aux votes à compter du point n°2  
Mr BARRE est arrivé à 19h30 et a pris part aux votes à compter du point n° 7 de l'ordre du jour.

### **Ordre du jour :**

1. Nomination du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal

### **Finances**

3. Participation à l'amicale du personnel de Ploërmel Communauté
4. DM n°1 : Crédits supplémentaires sur l'opération cimetièrè
5. DM n°2 : reprise de résultat
6. Vente de bois : fixer le prix et les conditions de vente
7. Programme de voirie 2024
8. Projet crèche : autoriser Mr Le Maire à lancer un appel d'offres pour la construction du bâti et à demander toutes les subventions possibles allouées au projet

### **Urbanisme**

9. Adressage : modification et validation d'adresses communales
10. Déclassement de bouts de terrains communaux
11. Vente de la parcelle AB 765
12. Projet d'extension du GAEC de Guinot : avis du conseil municipal

### **Questions diverses**

# Compte – rendu de séance du conseil municipal

---

## 01/06/2024 - Nomination du secrétaire de séance

Mr DINEL a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

### VOTE :

Pour :17/ Contre : 0/ Abstention : 0

\*\*\*\*\*

## 02/06/2024 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal

Mr Pichard met au vote l'approbation du dernier procès – verbal.

### VOTE :

Pour :18/ Contre : 0/ Abstention : 0

\*\*\*\*\*

## 03/06/2024 – Participation à l'amicale du personnel de Ploërmel Communauté

Mr PICHARD rappelle que par délibération du 05 février 2019, le conseil municipal avait validé la demande d'adhésion du personnel communal à l'amicale du personnel de Ploërmel Communauté. A ce titre, la commune verse chaque année une participation financière basée sur le revenu brut des agents.

Pour 2024, le montant de la participation s'élève à :

$S_n = (MS_{n-1} \times 0,51\%) / ExA$	794,10 €
--	----------

S= Subvention

MS= Masse salariale

E= Nombre d'agents compté par individualité

A = Nombre d'adhérents de la commune

Le SGC de Pontivy a refusé la mise en paiement invoquant que la délibération ne stipule pas une participation annuelle renouvelable tous les ans.

A ce titre Mr Le Maire propose de modifier la délibération initiale en stipulant l'adhésion renouvelable annuellement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

➤ **Approuve** l'adhésion du personnel communal à l'amicale du personnel communal de Ploërmel Communauté et que cette adhésion soit renouvelée annuellement.

### VOTE :

Pour 18/ Contre : 0/ Abstention : 0

\*\*\*\*\*

## 04/06/2024- DM n°1 : Crédits supplémentaires sur l'opération Cimetière

Mr Le Maire propose de revoir les crédits alloués sur l'opération cimetière. En effet, les crédits proposés au budget sont insuffisants pour terminer les opérations de transfert de concessions abandonnées.

## Compte – rendu de séance du conseil municipal

Mr Le Maire propose de reprendre 25 000 € sur l'opération du centre communal annexe et de les affecter à l'opération cimetière.

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 23 231 10008 /018	25 000,00		
D I 23 2313 10020		25 000,00	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	25 000,00	
	Réductions	25 000,00	
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	25 000,00
Solde Réductions	25 000,00
Ouv. - Réd.	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

➤ **Approuve** la DM n°1

### VOTE :

Pour :18/ Contre : 0/ Abstention : 0

\*\*\*\*\*

### **05/06/2024 – Dm n°2 : reprise de résultat**

Mr Le Maire précise aux élus que suite à la prise en charge du budget par le SGC de Pontivy, une erreur de 0,20 € s'est glissée sur la reprise des résultats.

Mr PICHARD propose la DM suivante :

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 023 023 (ordre)		0,20	
R F 002 002 /003		0,20	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		
	Réductions		0,20
Recettes :	Ouvertures		
	Réductions		0,20
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	
Solde Réductions	
Ouv. - Réd.	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

➤ **Approuve** la DM n°2

### VOTE :

Pour :18/ Contre : 0/ Abstention : 0

\*\*\*\*\*

### **06/06/2024 – Vente de bois communal : fixer le prix et les conditions de vente**

Mr Le Maire rappelle que du bois communal est à vendre au niveau de l'étang. Une information a été diffusée dans le flash et plusieurs personnes se sont inscrites.

Lors du dernier conseil municipal, il avait été discuté en questions diverses la révision du tarif de vente de bois.

## Compte – rendu de séance du conseil municipal

---

Mr Le Maire propose de fixer le tarif à 60 € la corde.  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

**DÉCIDE** de fixer le prix de vente comme suit :

- ✓ 60 € la corde

Le bois doit être gênant pour l'espace public, il est non livré. Les usagers doivent nettoyer le chantier d'abattage et la commune se dégage de toute responsabilité pendant les abattages.

Suite aux 9 inscriptions reçues en mairie, le conseil municipal décide de procéder à un tirage au sort. Mr VACHEZ Olivier a été tiré au sort.

**VOTE :**

Pour :18/ Contre : 0/ Abstention : 0

\*\*\*\*\*

### **07/06/2024 – Programme de voirie 2024**

Mr LIMOUX expose le programme de voirie étudié en commission voirie le 03/05/2024.

Considérant l'entretien annuel de la voirie communal,

Considérant les devis dans le cadre du marché à bon de commandes avec l'entreprise EUROVIA,

Considérant les propositions de la commission voirie,

Considèrent l'analyse faite sur le terrain avec le responsable des services techniques, Mr Le Maire et Mr LIMOUX

Mr LIMOUX propose les travaux suivants :

#### **1. Programme de voirie hors agglomération**

- Le Bos Tarju : 3 818,40 € HT – Non retenu, travaux réalisés en Point à temps
- Le Chénot d'en Haut : 6 730,70 € HT– Non retenu, travaux réalisés en point à temps
- Kerbéquet : 13 858 € HT – Travaux retenus
- Catiguéret : 7 595,30 € HT– Non retenu, travaux réalisés en point à temps
- Le Vaujous : 12 187 € HT– Travaux retenus
- Le Bé : 7 337,90 € HT– Non retenu, travaux réalisés en point à temps
- Purges enrobés Catredaie : en attente

#### **2. Programme de Solidarité Territoriale**

- Cheminement doux Ehpap : 8 335,10 € HT– Non retenu, prévoir engazonnement
- Travaux complémentaires Pôle périscolaire : 10 938,59 € HT

Mr LIMOUX propose d'approuver le plan de financement suivant :

## Compte – rendu de séance du conseil municipal

<b>Plan de financement - PST</b>		
Projet	Dépenses estimées	Recettes estimées
Travaux complémentaires - Pôle périscolaire	10 938,59 €	3 828,51 €
<b>Reste à charge de la commune</b>	<b>7 110,08 €</b>	
<b>Plan de financement - Voirie Hors Agglomération</b>		
Projet	Dépenses estimées	Recettes estimées
Kerbéquet	13 858,00 €	2 200,00 €
Vaujouas	12 187,00 €	1 850,00 €
Total	26 045,00 €	4 050,00 €
Reste à la charge de la commune		21 995,00 €

Total	36 983,59 €	7 878,51 €
Reste à la charge de la commune		29 105,08 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **Décide de valider** le programme de voirie 2024
- **Approuve** le plan de financement proposé
- **Autorise** Mr Le Maire à solliciter les subventions correspondantes

### **VOTE :**

Pour :19/ Contre : 0/ Abstention : 0

\*\*\*\*\*

**08/06/2024 – Projet crèche : autoriser Mr Le Maire à lancer un appel d’offres pour la construction du bâti et à demander toutes les subventions possibles allouées au projet**

Mr Le Maire propose aux élus d’engager un appel d’offres pour le projet de construction de la crèche. Pour rappel, il a été inscrit au budget un programme de 600 000 €.

Mr Le Maire demande également au conseil municipal l’autorisation de demander les subventions auprès du Département (PST), de l’Etat (DETR), de la Région, de la CAF

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **Décide de valider** le lancement de l’appel d’offres du projet crèche
- **Autorise** Mr Le Maire à demander les demandes de subventions

### **VOTE :**

Pour :19/ Contre : 0/ Abstention : 0

\*\*\*\*\*

## 09/06/2024 – Adressage : modification et validation d'adresses communales

Monsieur le Maire rappelle le travail effectué pour mettre à jour la base d'adresses nationale, consultable à partir du site : <https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale/56129#11.79/48.12452/-2.4545>

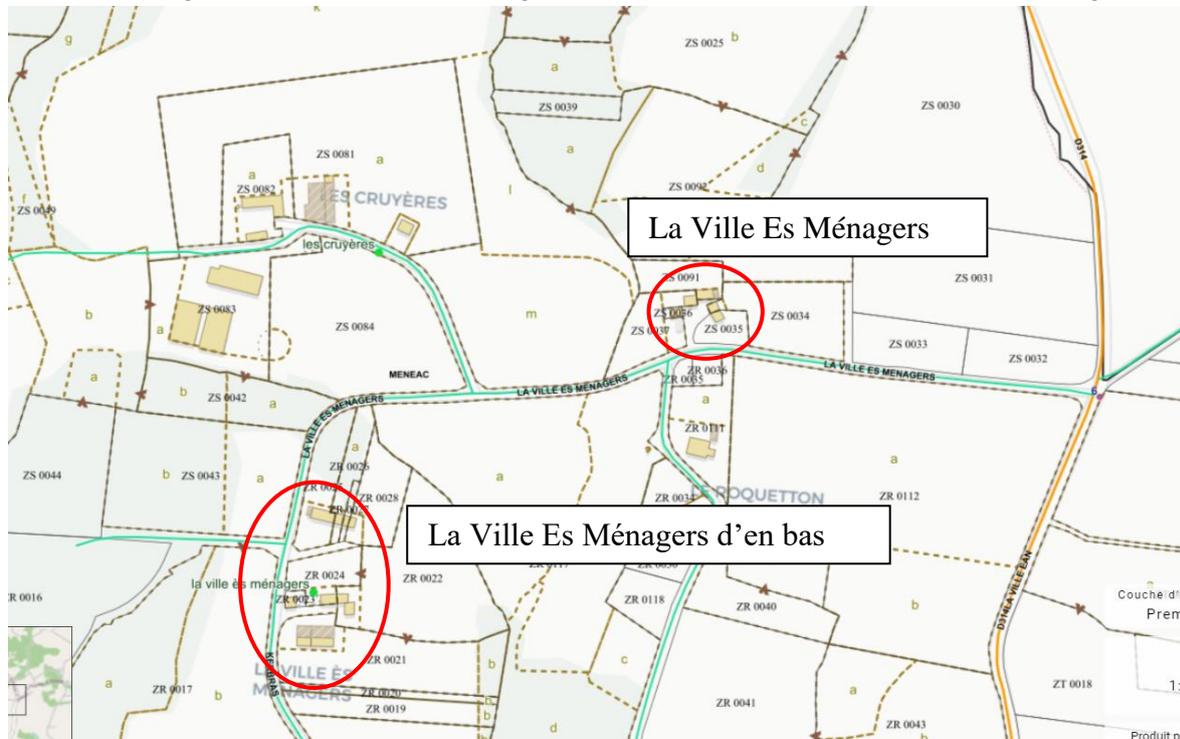
Ce travail de mise à jour a pour but d'alimenter **les référentiels nationaux**.

Il est désormais plus simple pour nos administrés d'être :

- Déclarés auprès des fournisseurs d'eau et d'énergies
- Éligibles à la fibre
- Livrés
- Ou même secourus

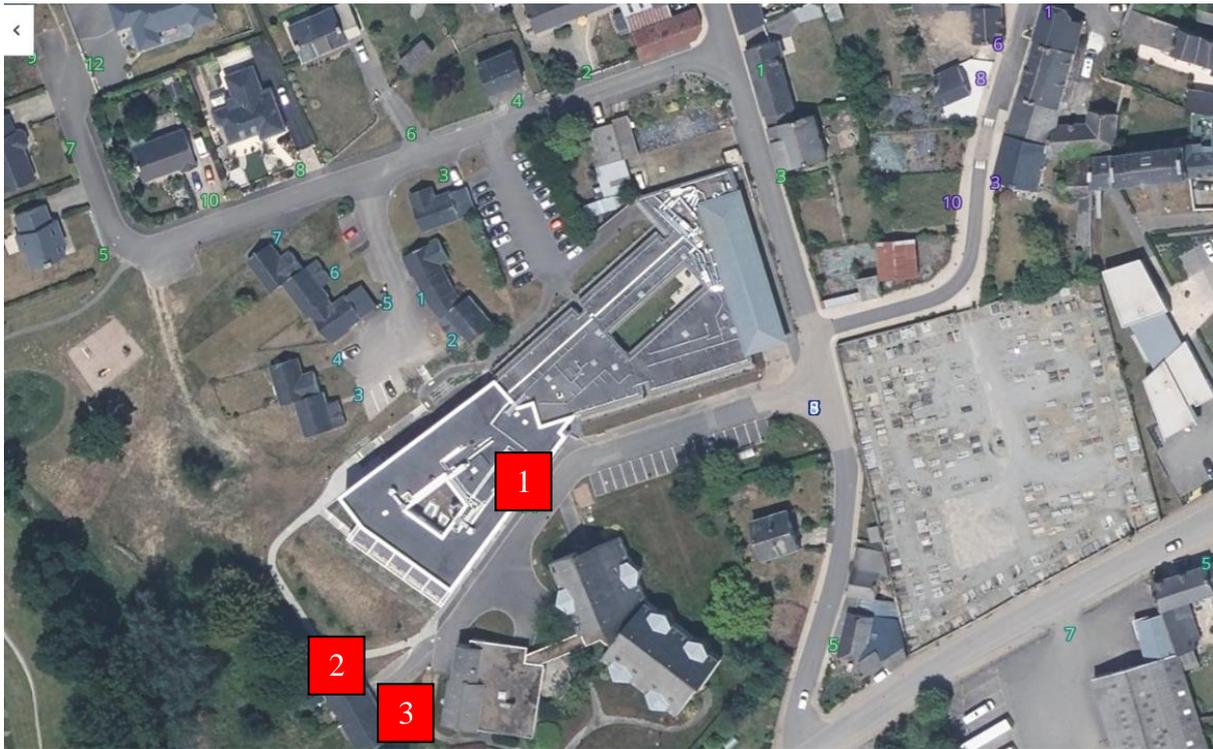
Après vérification des adresses, il s'est avéré que le village de La Ville Es Ménagers dispose de numéros semblables pour le même village.

Mr Le Maire propose de renommer le village en distinguant « La Ville es ménagers » et « La ville es Ménagers d'en bas », soit changer la numérotation pour l'ensemble du village.



Mr Le Maire propose également de modifier la « Résidence de la métairie » et de numéroter l'Ehpad et les 2 logements dépendants :

- Ehpad : 1 résidence de la métairie
- Logements : 2 et 3 résidence de la métairie



Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **Décide de** modifier les adresses du village La Ville Es Ménagers en créant le lieu-dit La Ville Es Ménagers d'en bas
- **Décide de** modifier les numéros d'adresses de la Résidence de la métairie en indiquant l'EHPAD au n°1 et les maisons au bout de l'impasse au n°2 et 3

**VOTE :**

Pour :19/ Contre : 0/ Abstention : 0

\*\*\*\*\*

### **10/06/2024 – Déclassement des bouts de terrains communaux**

L'article L 141-3 du code de la voirie routière prévoit que la procédure de déclassement d'une voie communale est dispensée d'enquête publique préalable, sauf lorsque le déclassement envisagé a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.

Plusieurs demandes de rachat de bout de terrains communaux ont été déposées en mairie :

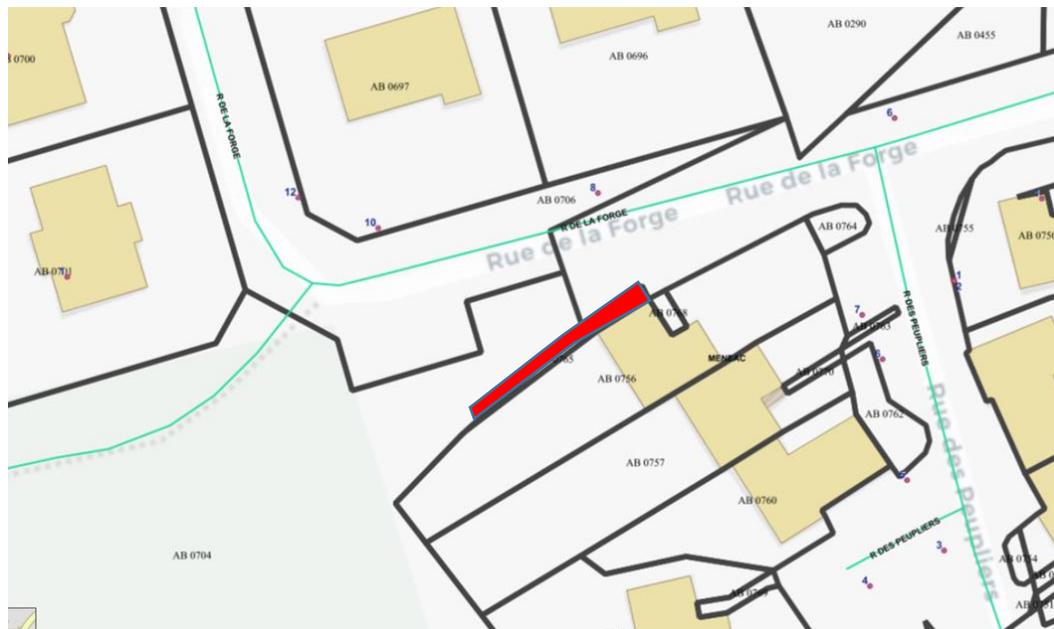
- Mr HERVE Frédéric :





## 11/06/2024 – Proposition de vente de la parcelle AB 765

Considérant la demande de Mr HOCHET pour la parcelle AB 765



Considérant un prix de vente à 5 € le m<sup>2</sup>

Considérant que l'acte administratif de vente sera rédigé par les services administratifs

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **Valide** la vente de la parcelle AB 765

### **VOTE :**

Pour :16/ Contre : 0/ Abstention : 3

\*\*\*\*\*

## 12/06/2024 – Projet d'extension du GAEC de Guinot : avis du conseil municipal

Mr Le Maire présente le dossier reçu en mairie concernant le projet d'extension du GAEC de Guinot basé sur 3 sites : Laurenan, Plémet et Le Mené. Dossier joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **Emet un avis favorable** quant au projet d'extension du GAEC de Guinot

### **VOTE :**

Pour :18/ Contre : 0/ Abstention :1

### **Questions diverses**

Mr PICHARD

- ✚ Informe le conseil municipal de la démission de Mme DORE Noémie au sein du CCAS suite à son embauche à l'Ehpad. Il propose de la remplacer par Mr RONXIN Alphonse. Le conseil municipal valide la nomination de Mr RONXIN Alphonse.
- ✚ Félicite le comité des fêtes pour l'organisation du Rallye le 25 mai dernier
- ✚ Informe le conseil des discussions en cours quant à la négociation avec les porteurs de projet éoliens à la Butte des Faus et Haut Village

## Compte – rendu de séance du conseil municipal

---

- ✚ Informe les élus d'une étude qui démarre sur la faisabilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux
- ✚ Informe les élus que le projet d'habitat à la place de l'ancien Ehpad suit son cours, un projet devrait être proposé avant la fin de l'année.

Mme MAINGUY

- ✚ Demande quand la fibre sera opérationnelle sur toute la commune. Mr Le Maire répond que la commune entière devrait être couverte d'ici fin 2026. Il rappelle qu'il est possible d'aller voir sur le site <https://www.megalis.bretagne.bzh/> pour consulter les adresses éligibles.

Mme RECOURSE

- ✚ Demande au conseil son avis sur la date du prochain forum des associations. LA date retenue est le 06/09 à la salle omnisports.

Séance close à 21h00